

Réunion du groupe-pays Argentine

Jeudi 9 février 2012
À Cités Unies France
9, rue Christiani
75008 Paris

ACCUEIL ET INTRODUCTION

Pierre-Marie BLANQUET, président du groupe-pays Argentine, a salué la présence nombreuse des participants qui témoigne de l'intérêt pour les activités du groupe-pays et de la croissance des coopérations.

Il a introduit le sujet principal de la réunion : l'organisation du 2^{ème} forum de la coopération décentralisée France Argentine qui visera le renforcement des liens existants et la création de nouveaux liens de coopération.

Puis, il a donné la parole à Edgardo MALARODA, ministre, chef de la section Economique et commerciale à l'Ambassade d'Argentine en France ainsi qu'à Martine ZEJGMAN, adjointe au délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales au Ministère des Affaires Étrangères et Européennes.

Edgardo MALARODA a informé les participants que la Dra Alicia SAN NICOLAS, coordinatrice du Programme Fédéral à la DGCI du ministère des affaires étrangères argentin, avait souligné, lors de sa visite en France le 30 novembre 2011, l'engagement et la volonté de la Secretaría pour soutenir la réalisation de ce 2^{ème} forum.

Martine ZEJGMAN a signalé que, depuis la proposition formulée par l'Ambassade d'Argentine, le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE) a été favorable à la réalisation de ce type d'événement, notamment afin d'identifier de nouveaux partenaires. Elle préconise désormais d'avancer dans l'organisation du 2^{ème} Forum et de travailler sur les thématiques valorisantes pour les collectivités. Elle a insisté sur le fait que les collectivités françaises expriment leurs attentes par rapport au forum au même titre que l'État et les collectivités argentines.

Le président du groupe-pays a ensuite proposé de faire un tour de table de présentation des actions en cours des collectivités françaises.

PRESENTATION DES ACTIONS EN COURS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES FRANÇAISES

Paris entretient des liens de coopération avec Buenos Aires. Cette relation est fondée sur un accord d'amitié et de coopération conclu entre les deux villes depuis 1999. Le partenariat est dynamique grâce aux rencontres régulières entre les deux maires (2 rencontres au cours des derniers 18 mois). Ces liens se sont concrétisés en 2011 dans le domaine culturel à travers une riche programmation croisée intitulée "Tandem Paris/Buenos Aires" associant les institutions culturelles dans les deux capitales, avec le soutien de l'Institut Français. En 2010 et 2011, Paris et Buenos Aires ont également échangé sur leurs savoir faire et leur expertise dans le domaine de l'aménagement urbain et du soutien au développement économique, dans le cadre d'échanges

techniques qui ont été en partie financés avec le soutien du Fonds franco-argentins pour la coopération décentralisée des ministères français et argentins des affaires étrangères. La ville de Paris envisage favorablement le forum sur la coopération décentralisée Argentine - France et adaptera sa participation à cet événement en fonction du niveau de représentation de son partenaire argentin.

Nanterre maintient une relation de partenariat avec Morón depuis 2006 à travers le « Forum des autorités locales des villes périphériques ». En 2012, un projet de mise en réseau des médiathèques et des bibliothèques communautaires devra débiter. Elle souhaite participer, avec son partenaire argentin, au forum.

Chartres a signé un pacte de jumelage en décembre 2010. Cette coopération est basée sur les échanges scolaires (lycées et collèges), échanges entre populations, pèlerinage autour de la cathédrale de Chartres, tourisme et développement économique à travers les pôles de compétitivité (parfum et cosmétiques).

La ville se porte candidate pour l'accueil du 2ème forum.

Le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques n'a pas encore signé d'accord de coopération avec l'Argentine. Il s'est rapproché de la province de Misiones grâce à la diaspora Basque et Béarnaise, résultat des vagues migratoires vers le pays aux XIXe et XXe siècles. Les thématiques envisagées sont les pôles de compétitivité (secteur aéronautique : moteur d'hélicoptère, secteur agro-alimentaire : produits du terroir), le transfert technologique, la formation professionnelle, la coopération sportive (rugby) avec des échanges entre lycéens.

Le Conseil Général est candidat à l'accueil du 2ème forum qui pourrait se dérouler à Biarritz ou à Pau.

La Communauté d'Agglomération du Grand Cahors a développé un partenariat de coopération avec Luján de Cuyo depuis 2005 et a signé une convention de partenariat en mai 2010. Elle travaille autour des thématiques de l'œnotourisme (échanges d'étudiants en licence d'œnologie, partenariat avec la chambre des métiers du Lot, élaboration d'une carte commune en matière d'œnotourisme). La collectivité est candidate pour l'accueil du 2ème Forum.

Boulogne-sur-Mer a une coopération avec La plata depuis 2000 autour de la coopération culturelle principalement. Elle souhaite développer ses actions de coopération dans le domaine touristique et universitaire et renforcer les échanges de lycéens Platenses et Boulonnais. La ville souhaitait se porter candidate à l'accueil du 2ème Forum étant donné sa position géographique (seule ville du Nord candidate située au carrefour de la Belgique et du Royaume-Uni) et ses atouts en matière de coopération économique (à travers le port qui est classé premier port de pêche, et premier port pour la transformation des produits de la mer). Cependant, la ville a préféré retirer sa candidature car elle juge que sa coopération est encore trop peu développée pour légitimement accueillir le second Forum.

Le Conseil Régional de Rhône-Alpes est en partenariat avec la province de Mendoza depuis mars 2011 et la province de Buenos Aires depuis juillet 2011 grâce à la participation de la Région au 1er Forum. Celui-ci lui a permis de créer des liens de coopération avec Mendoza autour de la thématique des Parcs Naturels Régionaux et avec Buenos Aires autour des échanges universitaire, académique et économique (pôles de compétitivité et clusters).

La multiplicité de la présence en Argentine du Conseil Régional s'illustre à travers sa participation au réseau des « 4 moteurs pour le MERCOSUR » avec la province de Córdoba qui est chef de file du réseau. Les « 4 moteurs pour l'Europe » dont la présidence est assurée par la Région et qui réunit la Lombardie (Italie), la Catalogne (Espagne), le Bade-Wurtemberg (Allemagne) s'est rapproché du réseau « 4 moteurs pour le MERCOSUR ». Un projet en ce sens a d'ailleurs été sélectionné dans le cadre du 2ème appel à projets franco-argentin.

La Région souhaite participer au 2ème forum et a souligné son intérêt pour participer en première ligne aux thématiques des pôles de compétitivité, développement économique, et contribuer à l'atelier sur les espaces naturels protégés.

Le Conseil Général de la Vienne a développé une coopération avec la Province de Jujuy en 2011 autour du tourisme responsable, de l'enseignement professionnel, du développement

économique et de la valorisation du patrimoine culturel de la Réserve de Biosphère de las Yungas. Un projet doit être mené à ce sujet en partenariat avec la Fondation Proyungas.

La Rochelle est en coopération avec la Province de Corrientes depuis 2008. Les thématiques de coopération sont la culture et le patrimoine autour de l'histoire commune avec le naturaliste, botaniste Aimé Bonpland. Le projet sous-jacent à cette thématique est l'aide à la numérisation des anciennes archives du botaniste qui se trouve à Corrientes. La valorisation du patrimoine passe par l'aménagement urbain avec l'appui à la création d'une charte urbaniste commerciale pour la restructuration du centre ville. Les échanges d'étudiants contribuent à la coopération culturelle.

Sur le plan de la coopération économique, à l'initiative de l'ambassade d'Argentine en janvier 2011, une délégation économique devrait rencontrer les entreprises locales de la Rochelle.

Sur le plan environnemental, la Province a demandé à la ville un accompagnement sur l'évolution de ses parcs naturels régionaux.

De plus, en mai 2012, des partenaires argentins accompagnés d'experts vont participer à un « side event » sur le respect de la faune, le développement durable, la préservation du patrimoine naturel dans le cadre d'une manifestation organisée à la Rochelle sur les problématiques des zones humides et la migration des oiseaux avec la présence de délégués communautaires.

Enfin, la ville va rencontrer la communauté autonome de Catalogne pour envisager un partenariat tripartite (La Rochelle, Corrientes et la Catalogne).

Brest métropole océane a signé un accord de partenariat en 2011 avec Comodoro Rivadavia qui a pour champ d'action le développement économique et la mise en place de pôles de compétences maritimes (technopôles de la mer).

LE DEUXIEME FORUM DE LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCE ARGENTINE

Pierre-Marie BIANQUET a signalé que le premier Forum avait été organisé par les ministères des affaires étrangères français et argentin, CUF et LOCAL, en partenariat avec les trois associations d'élus, l'Association des Maires de France (AMF), l'Association des Départements de France (ADF), et l'Association des Régions de France (ARF). Il souhaite l'implication des trois associations d'élus dans la réalisation du second Forum pour reproduire la même logique d'organisation.

Carole PREVOT (AMF) a proposé de relayer les informations relatives au second Forum via sa lettre d'informations.

Maryse DUSSELIER (ARF) a proposé, par l'intermédiaire de Martine ZEJGMAN car elle n'a pas pu participer à la réunion, de travailler autour des thématiques de la coopération universitaire, du travail temporaire et de la gestion des stations de ski.

Quant à l'ADF, il sera rédigé un courrier du président de CUF au président de l'ADF pour connaître sa position quant à sa participation.

I. Thématiques proposées

Après discussion avec les participants au sujet des thématiques, 5 d'entre elles ont été retenues, il s'agit de :

- la formation professionnelle (école des métiers, lycée professionnel, école supérieure d'ingénierie)
- les pôles de compétitivité
- les actions culturelles (médiathèques...)
- la préservation du patrimoine urbain et environnemental (gestion des Parcs Naturels Régionaux)
- l'agriculture et le secteur agro-alimentaire (vitiviniculture)

II. Dates

Il a été signalé que des événements avaient lieu en novembre et décembre et qu'il fallait en tenir compte pour programmer le 2ème Forum, il s'agit du :

- sommet de Mercociudades qui aura lieu fin novembre, début décembre 2012 à Quilmes (Argentine) ;
- séminaire de la coopération décentralisée France Amérique Centrale et Cuba qui aura lieu les 28, 29, et 30 novembre 2012 ;
- congrès des maires fin novembre 2012
- déplacement de la Région Rhône-Alpes en Argentine début novembre 2012

Compte tenu de tous ces événements, **la semaine du 12 au 16 novembre 2012** a été fixée pour l'organisation du Forum.

III. Méthodologie et organisation

Le Forum se déroulerait sur :

- 2 jours dans la collectivité d'accueil pour les plénières et les ateliers (12 et 13 novembre 2012)
- 2 jours et demi/3 jours dans les collectivités territoriales partenaires (14 au 16 novembre 2012)

Pour les collectivités argentines qui n'ont pas de partenaire français, il est indispensable de réaliser un travail similaire par rapport à celui du 1er Forum.

Un petit comité organisateur en France a été mis en place, il est composé :

- du MAEE (AECT);
- de l'ambassade d'Argentine ;
- de la collectivité d'accueil, ;
- de CUF (qui assurera le secrétariat technique) ;
- de LOCAL (en tant que co-organisateur du 1er forum) ;
- des 3 associations d'élus (AMF, ADF, ARF).

Les participants souhaitent qu'un comité organisateur soit également mis en place côté argentin avec une composition similaire.

Le comité de pilotage correspond au groupe-pays Argentine dans son sens large en incluant les nouvelles coopérations. D'autres participants pourraient s'y joindre, il s'agit de l'Institut français, l'Institut des Amériques (à travers l'intervention d'experts car l'IdA est un consortium de 45 centres de recherche et universités qui travaille sur les Amériques), le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, ainsi que des universitaires.

IV. Financement

Martine ZEJGMAN a indiqué que le financement du MAEE n'était pas automatique sans demande des collectivités. La prise en charge dépend de la taille de la collectivité. À titre d'exemple, les dépenses qui pourraient être prises en charge sont les dîners et déjeuners, les publications des actes, la traduction, quelques billets d'avion, l'hôtellerie, etc.

Edgardo MALARODA a informé qu'il n'était pas en mesure d'indiquer le budget disponible pour appuyer le Forum (en cours d'élaboration).

Des questions sur la prise en charge des collectivités argentines sans partenaire français et sur les coûts de transport interne subsistent. Ainsi, le point sur le financement sera plus amplement discuté au sein du comité organisateur.

M. Blanquet souhaite que les collectivités françaises ayant une coopération avec une collectivité Argentine les préviennent d'ores et déjà de la date qui a été convenue et les invitent à participer au Forum, en prévoyant éventuellement les modalités de prise en charge des invités.

Il souhaite également que l'Ambassade d'Argentine en France puisse organiser un dispositif d'information et d'incitation auprès des collectivités argentines pour qu'elles participent au Forum.

Il y a eu 4 candidatures spontanées pour l'accueil du Forum : celle de Boulogne-sur-Mer, de Chartres, de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors, du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques (comme expliqué précédemment, la ville de Boulogne-sur-Mer a préféré retirer la sienne).

Avant d'entamer la discussion sur le choix de la collectivité, Edgardo MALARODA a présenté les critères que doit remplir la collectivité d'accueil selon l'ambassade d'Argentine.

- les partenaires argentins ne souhaitent pas que le Forum se déroule en même temps qu'un autre grand événement ;
- l'ambassadeur souhaite inviter la délégation argentine pour un cocktail de bienvenue à Paris, ainsi il semble important que la collectivité d'accueil soit située près de Paris (pour limiter les coûts de transport) ;
- la collectivité d'accueil devra avoir des compétences sur le plus grand nombre des thématiques retenues ;
- la collectivité d'accueil doit avoir un accord de coopération en cours avec l'Argentine.

Suite à ces propositions, Martine ZEJGMAN a fait également part des critères que doit remplir la collectivité d'accueil selon le MAEE.

- la collectivité d'accueil ne doit pas forcément avoir une coopération ancienne ;
- la distance est peu contraignante en sachant que le transport vers la collectivité partenaire nécessite des frais de déplacement ;
- le Ministère ne peut soutenir la candidature d'une collectivité qui accueillerait plus d'un événement en 2012 (ce qui est le cas de Chartres qui accueille les Assises franco-japonaises en août 2012) pour respecter le principe de décentralisation et pour une plus grande diversité des collectivités d'accueil.

En sachant que l'organisation du forum implique la prise en compte des souhaits de la partie française et argentine, un débat a eu lieu entre les participants au sujet des propositions de l'ambassade et du MAEE. Cependant, aucun consensus n'a été trouvé à ce sujet, c'est pourquoi il a été décidé que les collectivités qui souhaitent accueillir le Forum déposent un dossier de candidature à **renvoyer à CUF (f.medina@cites-unies-france.org) au plus tard le 24 février**. Le petit comité organisateur sera chargé de sélectionner la collectivité d'accueil.

Ensuite, un tour de table a été fait pour que les trois collectivités candidates expriment leurs motivations pour l'accueil du Forum :

-**Chartres** a souligné la proximité avec la ville de Paris et les coûts de transport réduits. De plus, sa coopération est le fruit du premier Forum et illustre bien la dynamique en place dans le groupe-pays. La ville possède une expertise sur les thématiques suivantes : la protection du patrimoine, la formation professionnelle, les pôles de compétitivité autour du parfum et des cosmétiques, la culture avec les médiathèques (dont le nombre de visiteurs est croissant). La ville accueillera les Assises franco-japonaises en 2012 qui, à la base, ne devaient pas avoir lieu la même année que le Forum avec l'Argentine, ce changement est dû à une modification de la programmation. Cependant, la ville tient à rappeler qu'au niveau des thématiques, l'événement avec l'Argentine correspond davantage à l'engagement de la ville que les propositions japonaises.

-**Le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques** a démontré qu'il était compétent sur un large éventail de thématiques. Concernant le volet économique, des pôles de compétitivité sont nombreux dans le secteur de l'aéronautique et de l'agroalimentaire. Il existe un réseau d'entreprises dynamiques et prêtes à s'engager auprès du Conseil Général. Il dispose d'une expertise en matière de formation d'ingénieur, de gestion d'espaces protégés et de politiques culturelles. Biarritz a l'habitude d'accueillir des événements internationaux et des vols Madrid/Biarritz permettent également de limiter les coûts. Le Conseil Général souhaite officialiser son partenariat avec la signature d'un accord de coopération pendant ce Forum.

-**La Communauté d'Agglomération du Grand Cahors** souligne qu'elle a les compétences sur les thématiques retenues que ce soit en matière de sauvegarde de patrimoine, de politiques culturelles, de pôles de compétitivité autour de l'œnologie, la vitiviniculture par exemple. De plus, la communauté d'agglomération se situant au Sud-Ouest, il est possible de prendre un vol

Madrid/Toulouse d'une durée d'une heure et ainsi de maintenir des coûts de déplacement raisonnables.

Dates à retenir

-24 février 2012 : date limite de dépôt des dossiers de candidature pour l'accueil du 2ème Forum.

-29 février 2012 : conférence téléphonique du comité organisateur français organisé par CUF afin de sélectionner la collectivité candidate et de réaliser un pré-programme (heure à préciser).

-22 mars 2012 : réunion du groupe-pays Argentine pour discuter du pré-programme et réfléchir sur les intervenants potentiels de chaque thématique.

POINTS SUR LES DEUX APPELS A PROJET FRANCE ARGENTINE

Faute de temps, ce point à l'ordre du jour n'a pu être traité. La Communauté d'Agglomération du Grand Cahors a simplement indiqué que son partenaire argentin n'avait pas encore reçu la subvention.

Edgardo MALARODA a expliqué qu'il n'y avait pas de subvention directe versée par le Ministère argentin. Il a indiqué qu'elle devrait se renseigner auprès du Ministère.

Vous trouverez en annexe des informations sur les deux appels à projets de la coopération décentralisée France Argentine (informations du site de l'ambassade de France en Argentine <http://www.embafrancia-argentina.org/La-cooperacion-cientifica#technique>).

LISTE DES PARTICIPANTS

<p style="text-align: center;">Laura BERTRAND <i>Chargée de coopération décentralisée, Ambassade d'Argentine en France, section économique et commerciale</i> 01 44 05 27 04, efraneco@gmail.com</p>
<p style="text-align: center;">Pierre-Marie BLANQUET <i>Vice-président délégué à la coopération décentralisée, Conseil Général de l'Aveyron</i> 05 65 73 16 10, pm.blanquet@rodez.cci.fr</p>
<p style="text-align: center;">Inès BUDAN <i>Chargée de mission aux relations internationales, Conseil Général de la Vienne</i> 05 49 00 55 70, ibudan@cg86.fr</p>
<p style="text-align: center;">Anne-Marie CABON <i>Chargé de mission Europe, Communauté Urbaine de Brest</i> 02 98 33 50 50, anne-marie.cabon@brest-metropole-oceane.fr</p>
<p style="text-align: center;">Jean-François CLAVERIE <i>Responsable de coopération, LOCAL</i> 01 44 39 86 48/97, jiefc2003@yahoo.fr</p>
<p style="text-align: center;">Nicolas DE LABRUSSE <i>Chargé de mission Amérique Océanie, Paris</i> 01 42 76 52 53, nicolas.delabrusse@paris.fr</p>
<p style="text-align: center;">Jacques-Olivier DESNEAUX <i>Directeur général des services, Communauté d'agglomération du Grand Cahors</i> 05 65 20 89 17, jodesneaux@grandcahors.fr</p>
<p style="text-align: center;">Élise ENNAHLI <i>Chargé de coopération décentralisée Ambassade d'Argentine en France, section économique et commerciale</i> 01 44 05 27 04, efraneco@gmail.com</p>

<p align="center">Patrick GEROUDET <i>Adjoint aux relations internationales, Chartres</i> 02 37 23 40 71, patrick.geroudet@ville-chartres.fr</p>
<p align="center">Xavier GIZARD <i>Consultant, Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques</i> 06 08 24 93 00, gizardxavier@orange.fr</p>
<p align="center">Magali GOSSE <i>Chargée de mission, service de coopération décentralisée, Communauté d'agglomération du Grand Cahors</i> 05 65 20 89 17, mgosse@grandcahors.fr</p>
<p align="center">Lucyna GRAVIÈRE <i>Responsable de service, Conseil Régional de Rhône-Alpes</i> 04 26 73 51 78, lgraviere@rhonealpes.fr</p>
<p align="center">Mireille HINGREZ CEREDA <i>Adjointe au maire, chargée de jumelage, Boulogne sur Mer</i> 03 21 87 81 78, mireille.hingrez-cereda@ville-boulogne-sur-mer.fr</p>
<p align="center">Cécilia JOUBIN <i>Stagiaire, Boulogne sur mer</i> 03 21 87 80 80</p>
<p align="center">George LABAZÉE <i>Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques</i> 05 59 46 50 50, g.labazee@cg64.fr</p>
<p align="center">Amélie LE STER <i>Chargée de mission Réserve de Biosphère des Yungas, Fondation Proyungas</i> amelie.lester@hotmail.fr</p>
<p align="center">Edgardo MALARODA <i>Ministre, Chef de la section Economique et commerciale à l'Ambassade d'Argentine en France</i> 01 44 05 27 04, efranco@gmail.com</p>
<p align="center">Felicia MEDINA <i>Chargée de mission au pôle Amérique latine et Caraïbes, Cités Unies France</i> 01 53 41 81 92, f.medina@cites-unies-france.org</p>
<p align="center">Laurence NEMES <i>Chargée de mission, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques</i> 05 59 11 41 31, laurence.nemes@cg64.fr</p>
<p align="center">Valérie PAUL <i>Directrice des relations internationales, La Rochelle</i> 05 46 51 79 52, valerie.paul@ville-larochelle.fr</p>
<p align="center">Marie RENAUD <i>Stagiaire au pôle Amérique latine et Caraïbes, Cités Unies France</i> 01 53 41 86 81, a.latine@cites-unies-france.org</p>
<p align="center">Djamel SANDID <i>Responsable des relations internationales, Nanterre</i> 01 47 29 59 02, djamel.sandid@mairie-nanterre.fr</p>
<p align="center">Ekkaphol SUPHANVORRANOP <i>Responsable de la cellule géographique Amériques, Balkans, CEI, Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement</i> 01 40 81 27 13, ekkaphol.suphanvorranop@developpement-durable.gouv.fr</p>
<p align="center">Martine ZEJGMAN <i>Adjointe au délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère des Affaires Étrangères et Européennes</i> 01 43 17 62 72, martine.zejgman@diplomatie.gouv.fr</p>

Excusés

- Mathilde CHABOCHE, chargée de mission, Paris ;
- Benoît DESORMEAUX, chargé de mission, Chartres ;
- Maryse DUSSELIER, déléguée aux Relations Internationales, Association des Régions de France ;
- Abderrahim EL KHANTOUR, Responsable du pôle Relations Internationales, Conseil Régional Champagne-Ardenne ;
- Juliette SALZMANN, chargée des affaires culturelles, Paris ;
- José TILLOU, élu communautaire chargé de partenariat, Communauté d'agglomération du Grand Cahors ;
- Inbar ZINCK, coordinatrice de projet, Asso Aveyron Internationale.